



## Congés imposés uniquement pour moi mais pas les autres employées

Par **fredouille**, le **10/02/2015** à **12:15**

Bonjour, voila ma question; je suis en cdi depuis 2 ans dans une boutique de vêtements avec 2 autres vendeuses et une responsable j'ai droit à 3 semaines de congés dans la période du 1 mai au 31 octobre et 2 semaines hors de cette période et de meme pour les autres employées a ceci près qu'elles choisissent leurs dates de vacances sur demande de la responsables et pour moi on m'impose les dates en me disant que c'est comme ça, que l'on ne peut pas faire autrement car il faut tenir compte des besoins du magasin, autre chose il arrive que l'on ait un samedi de repos de temps à autre au bon vouloir de la responsable, pour un samedi pour moi une autre des vendeuses sur le même temps de travail en a 3 fois plus est-ce normal ou c'est clairement du favoritisme ou puis-je contrecarrer cela? Cela me semble un manque de respect ajoutant les changements d'horaires le jour même, remplacer la responsable en ouverture car elle est fatiguée ou lui échanger un jour de repos pour lui rendre service merci pour vos réponses cela m'aidera beaucoup.

Par **P.M.**, le **10/02/2015** à **13:44**

Bonjour,

Vous avez même droit à 4 semaines continues de congés payés pendant la période du 1er mai au 31 octobre et seulement au moins 2 semaines mais avec votre accord...

J'ajoute qu'en ayant au mois 5 jours de congés payés en dehors de cette période, en dehors de la 5<sup>e</sup> semaine, cela vous donne droit à des jours de fractionnement...

C'est donc l'employeur qui fixe les dates des congés payés mais en devant respecter certaines règles...

Le contrat de travail devrait toujours être exécuté de bonne foi et d'une manière équitable...